

L'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon

a l'honneur de recevoir

Les jeudis de la cité

Débat public

La prison, zone de non-droit ?



Une proposition
du Tribunal administratif de Dijon,
du Tribunal judiciaire de Dijon,
de l'Ordre des Avocats de Dijon,
et de la Faculté de droit et de sciences économique et politique de Dijon

Jeudi 28 mars 2024

à 18 heures

5 rue de l'École de droit, 21000 Dijon

Programme disponible sur les sites ufr-dsep.u-bourgogne.fr
et cdad-cotedor.justice.fr

Programme

Le recours judiciaire contre les conditions de détention indignes

Aurélié CAPPELLO, maître de conférences de droit privé

Le droit des personnes détenues – focus sur la procédure disciplinaire

Patrick SAUREL, adjoint au chef d'établissement de la maison
d'arrêt de Dijon

Le contrôle des mesures individuelles et le contrôle des conditions
générales de détention

David ZUPAN, président du tribunal administratif

Plaidoiries des étudiants du Master 2 Droit processuel

Faut-il changer la prison ?

Clara LEFEVRE / Bastien CARPENTIER

L'individualisation des peines privatives de liberté

Audrey MATHIAS, vice-présidente en charge de l'application des
peines et référente milieu fermé au tribunal judiciaire de Dijon

L'accès au droit et à l'avocat en détention

Maître Lucie RENOUX, avocate

Echanges avec la salle